



Decathlon sera la première réalisation à être labellisée

« Créer un label n'était pas mon idée première, mais on s'aperçoit qu'un label est très puissant », admet Éric Lequertier, architecte paysagiste.

Au cours de la présentation, Kevin Hamard, responsable de ce secteur, a illustré les propos d'Éric Lequertier sur les enjeux environnementaux, par l'exemple du Decathlon, de Saint-Jouan.

Il a insisté également sur « l'aspect pédagogique de telles réalisations. » Concernant la trame verte, 40 à 50 % de la surface sont dédiés aux espaces verts, avec « la création d'un labyrinthe de la biodiversité, d'habitats pour les insectes, de nichoirs, la préservation des habitats existants, l'établissement d'un écopâturage sur environ un tiers de la surface, et la mise en place de ruches particulièrement productives (22 kg de miel par ruche cette année) ».

Pour la trame bleue, le chemine-



Des panneaux pédagogiques ont été mis en place dans le labyrinthe de la biodiversité.

PHOTO : OUEST-FRANCE

ment des eaux de pluie se fait par des noues, et non dans des canalisations, et « désormais, dans le bassin du

bas, nous voyons revenir des Colverts ».

La trame brune est celle sur laquelle

le l'entreprise a le moins agi, car le dossier lui est parvenu alors que les travaux étaient démarrés. À noter toutefois que la chênaie, maintenue, n'a pas été bouleversée par le passage des engins de travaux, car « ça ne sert à rien de tasser le sol ».

Quant à la trame noire, « on partait d'un champ non éclairé, difficile de faire mieux. On a minimisé l'impact de l'éclairage par le choix des luminaires, de l'intensité lumineuse et des horaires d'éclairage ».

L'aménagement de l'environnement du magasin Decathlon, de Saint-Jouan, est en cours de labellisation.

Il sera le premier à recevoir ce label, qui sera délivré pour une durée de cinq ans, mais remesuré au bout de trois ans, afin de « s'assurer qu'il y a une continuité dans l'action environnementale ». Des améliorations restent toujours envisageables...